Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20260907-662026-DE

GRAND CHARMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°66/2026	OBJET : Subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association Profession Sport et Loisirs
Date de la convocation : 01/09/2026 Date de la séance : 07/09/2026 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Maire Secrétaire de séance : Bisma SENOUCI	Membres présents : MM. Aurélie DZIERZYNSKI, David LOYSEAU, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Nadia LAKHDER, Christophe CHARLES, Majda CHETTAT BENATTABOU, Hassan EL AZRAOUI, Pauline PERRIAU, Charles MONA, Roland TINET, Martine BATT, Pierre KRALJEVIC, Hugues METILLE, Zahia MOUADJI, Hidir DEMIR, Pinar KESER, Ouafdi ADNANI, Séverine COENART, Bisma SENOUCI, Daniel BOURQUIN, Céline GROS, Yasmina TABECHE, Julie GUILLEMET.
Membres en exercice : 29 Membres présents : 24 Membres représentés : 3 Membres absents non excusés : 2 Votants : 27	Membres représentés : Mme Nermin ABAZ donne pouvoir à Mme Pauline PERRIAU M. Alain MOREL donne pouvoir à M. Daniel BOURQUIN Mme Jacinthe NUNHOLD donne pouvoir à Mme Yasmina TABECHE
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0	Membres absents non excusés : Mme Natacha HEMONET M. Fouad EL HAMINE
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 09/09/2026 et de sa publication le 10/09/2026	
Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 07/09/2026 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 10/09/2026	

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet jeunesse sur le quartier des Fougères, le Centre social des Francas a rencontré des difficultés de recrutement, limitant sa capacité à proposer et à encadrer certaines actions à destination des adolescents.

Afin de maintenir une dynamique en direction de ce public et de répondre aux besoins exprimés par les jeunes du quartier, l'équipe mobile de médiation de l'association Profession Sport et Loisirs (PSL) s'est mobilisée pour aller à leur rencontre et les accompagner dans la construction d'un programme d'animation pour la période estivale.

Cette démarche s'est inscrite dans une logique participative, visant à redonner aux jeunes une place active dans la définition des projets qui leur sont destinés. À travers plusieurs temps d'échanges et de préparation, un groupe de sept adolescents (4 filles et 3 garçons) s'est fortement mobilisé autour d'un projet commun : l'organisation d'un séjour d'une semaine dans le Jura du 6 au 11 juillet 2026.

Ce séjour, construit avec les jeunes, a été articulé autour d'un programme tourné vers les activités de pleine nature : randonnées, bivouac, découverte du milieu naturel et diverses activités de plein air.

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20260907-662026-DE

GRAND CHARMONT

Au-delà de la dimension de loisirs, ce projet a constitué un véritable support éducatif permettant de travailler l'autonomie, la prise d'initiative, la responsabilisation, la vie collective et la coopération.

Les adolescents ont été pleinement associés à la préparation et à l'organisation du séjour. Ils ont notamment participé à la définition du programme, à l'organisation de la vie quotidienne et à la préparation des différentes activités. Cette démarche d'autonomisation a été accompagnée et sécurisée par la présence de la médiatrice sociale ainsi que d'un responsable de PSL.

Dans un contexte où les difficultés de recrutement rencontrées par le Centre social des Francas fragilisent la mise en œuvre habituelle du projet jeunesse, la mobilisation de l'équipe mobile de médiation de PSL a permis de maintenir un lien avec les adolescents du quartier et de faire émerger un projet concret, répondant directement à leurs attentes. Ainsi, dans le cadre du développement d'un parcours citoyen, le collectif d'adolescents avait pris rendez-vous avec Mme le Maire et son adjointe en charge de la jeunesse pour présenter le projet. Ils ont poursuivi leur implication en participant activement aux différents évènements portés par la ville et ses partenaires durant la période estivale :

- 3 juillet : marché du soir (PMA + Ville) ;
- 30 juillet : cinéma en plein air (centre social Francas) ;
- 15 août : fête de l'été (Association les Mères'Veilleuses) ;
- 29 août : Forum des associations (Ville).

Afin de soutenir cette dynamique positive engagée auprès des jeunes, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 euros à l'association PSL.

Cette aide financière contribue à la prise en charge des différents frais liés à l'organisation du séjour, notamment le transport, l'hébergement et/ou le matériel de bivouac, les activités, l'alimentation ainsi que les dépenses nécessaires à l'encadrement et à la sécurisation du projet.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser l'attribution et le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 2 000 € à l'association Profession Sport et Loisirs, étant précisé que les crédits budgétaires inhérents à cette dépense sont inscrits au budget de la Ville au compte 65748.

Le Maire,
Aurélie DZIERZYNSKI.

MAIRIE DE GRAND-CHARMONT (Doubs)

Le secrétaire de séance,
Bisma SENOUCI